



Entraide et Solidarité AF447

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux - BAL 91-75014 Paris

Tél. : : +33 6 10 88 31 82

Courriel : Entraide@asso-af447.fr

Site Web : www.asso-af447.fr

Président : Robert Soulas

Compte-rendu du CA du 06/04/13

Présidence : Robert Soulas

Secrétaire : Sylvie Delerablée

Présents : Robert Soulas, Danièle Lamy, Sylvie Delerablée, Laurent Lamy, Philippe

Linguet, Stéphane Declerck et Farida Salemkour

Ordre du jour :

1- Tour de table :

Des remarques ont été faites sur la communication entre les membres du CA. Certains regrettent un manque de communication en quantité ; d'autres aimeraient que toutes les informations soient diffusées de façon égalitaire.

Philippe a participé au conseil d'administration de la Fenvac. (*Sous réserve : c'est de mémoire : il est prêt à servir de lien entre la fédération et l'association*).

2- Point adhérents et trésorerie : info

Nombre d'adhérents : 319 ; représentant 38 passagers.

Présentation du suivi budgétaire par Philippe.

Au 31 03 2013 pour l'exercice 2012-2013 :

Total des recettes : 2 358,00 €

Total des dépenses : 879,97 €

Le fichier des donateurs doit être mis à jour par Danièle.

3- Définir la date du CA suivant : info et validation

Prochain CA le 29 juin 2013 à 14h, à la maison des associations du 14è – Paris.

Ce CA servira à préparer l'AG du 21 septembre à Tours.

4- Point sur l'organisation de l'AG décentralisée

Des courriers ont été envoyés par Philippe pour retenir une salle.

5- Debriefing sur les activités judiciaires

- 17/01/2013 : Réunion avec le collectif d'avocats qui a abouti à des demandes de compléments d'expertise.

Gérard Arnoux était présent en tant que conseiller technique de l'association.

- 19/02/2013 : Dépôt du dossier des demandes de compléments d'expertise auprès de la Juge d'Instruction.
- 13/03/2013 : Les compléments d'expertise proposés par les avocats de l'association ont été acceptés. Pour l'instant, la demande de contre-expertise d'Air Bus n'a pas été refusée. Nous aurons confirmation que cette demande de contre-expertise est acceptée si de nouveaux experts sont nommés.
- 05/04/2013 : Les avocats de l'association ont envoyé un courrier argumenté aux juges d'instruction afin de rejeter cette demande d'Air Bus.

Information : Un des experts se serait désolidarisé des autres. Il serait prêt à témoigner contre les autres au procès pénal.

L'association déplore l'acceptation de la contre-expertise d'Air Bus et craint un allongement du délai avant la conclusion de l'instruction.

6- Debriefing de la réunion avec Chantal Perrichon (Projet PIA) :

Réunion du 12 janvier 2013.

Le projet paraît un peu trop prenant et complexe dans sa réalisation.

L'association souhaite avant tout s'occuper de l'actualité judiciaire du vol AF 447

7- Analyse des réponses d'Air France

A ce jour, seules les réponses aux problèmes de transport ont été fournies par Air France.

Pour les prises en charge d'un soutien psychologique post indemnités, il n'y aura pas de relance de la part de l'association. Si des indemnités post traumatiques ont déjà été accordées : pas de nouvelles indemnités. Il faut alors voir avec son avocat.

Si les indemnités n'ont pas encore été accordées, les gens concernés peuvent encore demander une prise en charge par AXA.

Là encore, il vaut mieux se tourner vers son avocat.

8- Communication

Suite à la mise en ligne illégale du rapport final des experts, les juges d'instruction ont porté plainte auprès du procureur. Il ressort de cette « fuite », que le thème de la

fatigue des pilotes a été mis en exergue, éclipsant tous les autres points soulevés par les experts.

Conséquences pour l'Association : des discussions passionnées !

Cas Labarthe : Robert Soulas directement attaqué souhaite que cela reste une affaire personnelle pour l'instant. Les autres membres du CA souhaitent une communication neutre envers les adhérents.

(Proposition : L'association suit l'affaire judiciaire et ses différents développements de près. Elle dénonce les rumeurs circulant sur différents supports médiatiques et souhaite rappeler sa confiance en la justice.)

9- Texte de commémoration

Marc Ambrus se propose pour chercher un texte et le lire. Ce texte sera proposé au CA sous peu. Pas d'objection du CA.

10- Proposition de requiem

Des musiciens brésiliens ont contacté l'association pour lui proposer une rencontre pour la présentation d'un requiem créé pour les victimes de l'AF 447. Des dates trop proches ont été proposées.

Réponse : Robert doit leur demander de développer par écrit leur projet avant d'envisager une rencontre.

11- Questions diverses :

Un courrier Air France concernant l'organisation de la cérémonie de commémoration est arrivé dans certains foyers. Il n'a pas été reçu de tous. Certaines personnes n'ont pas pu le lire en raison d'un problème de format du fichier.

Danièle contacte Air France afin de renvoyer à tous ce courrier sous un format de type pdf.

Compte-rendu rédigé par la secrétaire, Sylvie Delerablée